

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mardi 7 juin 2022

Nombre de conseillers  
En exercice : 9  
Présents : 8  
Votants : 9  
  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0  
  
Date de convocation : 31/05/2022  
Date d'affichage : 31/05/2022

L'an deux mille vingt-deux le sept juin à 20 heures 00  
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Etaient présents : V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LE LIARD, S. FAGOT, J. BESANCON, D. MONNIER

Absents : R. BRUN donne procuration à I. LE LIARD

Secrétaire de séance : Isabelle LE LIARD

**OBJ. : Distribution Cartes Avantages Jeunes**

Il existe, chaque année, une carte avantage jeune permettant aux moins de 30 ans de bénéficier d'avantages dans le département et la région. Il est possible soit d'acheter les cartes à 8€ pour les revendre au même prix, soit de les acheter à 7€ pour les revendre à 6€, soit de les acheter à 7€ pour les offrir aux administrés.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

*Décide d'offrir une carte avantage jeunes à toute personne de moins de 20 ans domicilié dans la commune et en ayant fait la demande en mairie*  
*Autorise le maire à signer tout document s'y afférant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**

